



Mairie de Cempuis

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2023

Date de la convocation : 15 juin 2023

Présents : BAMMY M., TEGGIN S., LEROUX J., BRETEAU J.P., BOUCHER V., BOUCHER O., DELARUE C., COET J.P., HOUBIGAND M.

Absents excusés : HÉNON J., COZETTE A.C.

Absents : COET A., CAZIOT V., MAHIEUX C.

Secrétaire de séance : DELARUE C.

Début de séance : 20h05

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 mars 2023
- Rappel des délégués titulaires et suppléants élus pour les élections sénatoriales lors de la séance du 9 juin 2023.
Délégués titulaires : Monsieur Leroux Jérôme, Monsieur Mahieux Cédric et Monsieur Houbigand Marc
Délégués suppléants : Madame Boucher Véronique, Madame Teggin Sandrine et Monsieur Boucher Olivier
- Pour l'entretien des caniveaux et la taille des haies du cimetière, des devis ont été demandés à l'entreprise SAS Tract'Presta. Après concertation, il a été décidé que 3 passages seraient effectués pour les caniveaux et que l'entreprise ferait également la taille des thuyas du cimetière.
À la suite de l'interdiction de traiter, beaucoup de mauvaises herbes ont envahi le cimetière. Une opération de nettoyage par les conseillers municipaux est organisée le mardi 27 juin et mercredi 28 juin à partir de 20h00.



Mairie de Cempuis

- Cette année encore, la CCPV organise l'opération des tickets piscine pour les 4-20 ans. Chaque enfant de la commune peut venir chercher des tickets à la mairie pendant les horaires d'ouverture.
Ces tickets donnent accès gratuitement aux piscines Océane à Grandvilliers et Atlantis à Formerie du 8 juillet 2023 au 26 août 2023. La commune prend en charge 1€ par ticket pour les 4-15 ans et 2€ par ticket pour les 16-20 ans le reste est à la charge de la CCPV.

- Déroulement du 14 juillet 2023 :
 - Cérémonie au monument aux morts à 16h00
 - Verre de l'amitié à la salle des fêtes
 - Jeux pour tous et structure gonflable pour les enfants
 - Repas

Le repas proposé cette année sera un cochon à la broche et des merguez ou chipolatas pour les enfants.

Un courrier va être distribué pour les habitants de la commune avec, s'ils le souhaitent, un coupon de réservation.

Pour garantir la sécurité de tous, la rue verte sera barrée à partir du n°2 jusqu'au n°6. Une déviation se fera par la rue Thérèlle pour les habitants du haut de cette rue.

- Questions diverses :
 - Pourquoi les poteaux électriques n'ont pas encore été tous retirés ?
Monsieur le Maire a contacté par téléphone et par courrier à plusieurs reprises Enedis mais cela n'a pas résolu le problème. De plus Monsieur le Maire a récemment rencontré la nouvelle interlocutrice de chez Enedis qui doit se charger de faire retirer les poteaux.

Fin de séance : 22h20